



CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DES
FORCES VIVES 2026



Page 6

LES EUPHORYQUES
SAMEDI 9 MAI 2026



Page 8

RETOUR SUR LE CONSEIL
MUNICIPAL D'INSTALLATION



Page 12



Trait d'Union
n°258 - ISSN 1266-6939

▪ DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Clémence POUGET

▪ DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
Mathieu HABERT

▪ MISE EN PAGE
Mathieu HABERT
Raphaël PIOVESANA

▪ SECRÉTARIAT
Murielle LEHNHART

▪ RÉDACTION
Service communication

▪ CRÉDIT PHOTO
Fabien MENEGALLI
Marine GASPARD
Adobe Stock

▪ TV YUTZ
Fabien MENEGALLI

▪ CONTACT
Tél. 03 82 82 26 11
communication@mairie-yutz.fr

▪ HÔTEL DE VILLE
107 Grand'rue
57970 Yutz
Tél. 03 82 82 26 82

9 400 exemplaires

Imprimerie L'Huillier - Florange

Ne pas jeter sur la voie publique. Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs auteurs, sur les droits de reproduction.

Distribué par : Distripub - Thionville



SOMMAIRE

04 ▪ Le service « bâtiment » :
au cœur de l'entretien communal

06 ▪ Cérémonie en l'honneur des forces
vives 2026 !

08 ▪ Les EuphorYques 2026

10 ▪ Ensemble tous acteurs, tous
citoyens

12 ▪ Retour sur le Conseil municipal
d'installation

16 ▪ Les travaux dans la ville

18 ▪ Inauguration rue Léon ROYER

20 ▪ Saison culturelle 2025-26

22 ▪ Concert hommage à Patrick RIOLLET

24 ▪ Installation du Conseil
communautaire Thionville Fensch
Agglomération

25 ▪ Expression des groupes politiques

26 ▪ Agenda des manifestations

30 ▪ Beaux jours :
rappel des règles et obligations

Chères Yussoises, chers Yussois,

Être maire de sa ville est un honneur immense. Être reconduite dans cette fonction par les habitants qui vous accordent à nouveau leur confiance est une responsabilité encore plus grande. C'est donc avec beaucoup d'humilité, de reconnaissance et un profond sens du devoir que j'aborde ce nouveau mandat à votre service.



Depuis maintenant six ans, j'ai appris énormément à vos côtés. Dans les rues de nos quartiers, lors de réunions publiques, au détour d'un marché, lors d'événements associatifs, culturels ou sportifs, ou simplement lors d'échanges spontanés. Être maire, c'est avant tout être à l'écoute : comprendre les attentes, les préoccupations mais aussi les espoirs de celles et ceux qui vivent ici.

Durant ces années, avec mon équipe, nous avons travaillé ensemble pour faire avancer notre ville. Nous avons soutenu la vie associative qui fait battre le cœur de Yutz, accompagné nos clubs sportifs, valorisé nos événements culturels et amélioré notre cadre de vie. Nous avons également modernisé nos équipements et poursuivi le développement de notre commune.

Le résultat des dernières élections municipales témoigne d'une confiance renforcée envers notre équipe. Ce soutien nous honore, mais il nous oblige surtout. En démocratie, une victoire n'est jamais un aboutissement : elle constitue avant tout un engagement supplémentaire au service de l'intérêt général.

C'est avec ce même engagement que la nouvelle équipe municipale va œuvrer pour poursuivre le travail engagé dans un esprit de dialogue, de confiance et de transparence.

Je souhaite aussi adresser mes remerciements aux agents de la Ville de Yutz. Au quotidien, ils assurent le bon fonctionnement de nos services publics, dans nos écoles, nos équipements sportifs et culturels, nos services administratifs et dans l'ensemble de nos quartiers. Leur travail, souvent discret mais essentiel, contribue directement à la qualité de vie de notre commune.

Ce nouveau mandat sera exigeant. Le projet que nous avons présenté aux Yussoises et aux Yussois est ambitieux mais réaliste. Il a été construit avec les habitants et pour les habitants. Sa réussite reposera sur l'engagement collectif des élus, des agents municipaux, des associations, des acteurs économiques et bien sûr de l'ensemble des habitants.

Au cours des dernières années, nous avons également œuvré pour rassembler les Yussoises et les Yussois. Notre ville a connu par le passé des périodes de tensions. Nous avons fait le choix de l'apaisement, du respect et du dialogue. Aujourd'hui, Yutz est une ville plus sereine et plus unie, et c'est dans cet esprit que nous devons continuer à construire son avenir.

Les défis qui nous attendent sont nombreux, mais je suis convaincue que Yutz possède toutes les forces nécessaires pour les relever.

Je continuerai à servir cette ville avec sincérité, détermination et passion. Être maire, ce n'est pas exercer un pouvoir : c'est porter chaque jour la responsabilité de ne jamais décevoir la confiance des habitants.

Parce que l'histoire de Yutz ne s'écrit jamais seul : elle s'écrit avec les Yussoises et les Yussois.

Yutz peut être fière de son passé, confiante dans son présent et ambitieuse pour son avenir.

Clémence POUGET

Maire de Yutz

2^e Vice-Présidente de Thionville Fensch Agglomération

LE SERVICE « BÂTIMENT » : AU CŒUR DE L'ENTRETIEN COMMUNAL



« **Bichonner les constructions pour qu'elles traversent durablement le temps** », c'est le rôle du service « **Bâtiments** ». Composé de 3 agents : **Angélique, Frédéric et Stéphanie la cheffe du service, veillent avec rigueur à la rénovation, à l'entretien et à la sécurité du patrimoine bâti situé sur la commune. Les interventions et les propositions se déploient sous la conduite du principe de sobriété énergétique.**

Discret mais indispensable, le service est souvent invisible aux yeux du public. Par exemple l'été, dès que les **écoles** ferment leurs portes, d'autres activités débutent en coulisses. **Peintures rafraîchies, sanitaires rénovés, toitures inspectées et réparées... tout est minutieusement orchestré** pour offrir, à la rentrée de septembre, des locaux accueillants et parfaitement entretenus aux élèves. Bien que tout au long de l'année, le service veille à **entretenir les bâtiments communaux**, en organisant des réparations aussi diverses que le remplacement d'une menuiserie ou l'isolation thermique par l'extérieur d'une école.

Le travail des agents du service « Bâtiments » ne s'arrête pas aux seuls bâtiments municipaux. Ils interviennent également sur l'ensemble des **établissements recevant du public (E.R.P.)** de la Ville. Ils assurent des missions de vérification, moins perceptibles, qui visent à garantir la sécurité ainsi que le bien-être de tous. Derrière ces contrôles souvent invisibles se cachent des enjeux majeurs : s'assurer que les règles de sécurité d'incendie

et d'accessibilité soient bien respectées par les propriétaires ou exploitants des E.R.P.

Pour mener à bien leurs missions, **Angélique, Frédéric et Stéphanie** s'appuient sur un réseau de partenaires solides. **Le Centre Technique Municipal collabore étroitement avec eux** qui intervient en priorité pour les opérations d'entretien et de maintenance, complété si nécessaire par des prestataires extérieurs. Les services de l'État peuvent être mobilisés : le **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)** pour les questions liées au risque incendie, ou encore la **Direction Départementale des Territoires (DDT)**, notamment pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap et de ventilation des bâtiments.

Pour Stéphanie, la philosophie est claire : « il vaut mieux prévenir que guérir ». Anticiper les dégradations, planifier les entretiens réguliers des infrastructures afin de limiter les risques... une approche pragmatique qui permet de préserver durablement le patrimoine communal.

Malgré cette vigilance constante, le temps et l'évolution des besoins imposent parfois des transformations plus profondes. En témoigne la récente rénovation de l'accueil de la Mairie et du service État civil : des espaces métamorphosés et repensés pour offrir aux habitants un cadre moderne, fonctionnel et adapté.

LA POLICE MUNICIPALE MOBILISÉE AUPRÈS DES SENIORS



Lundi 23 mars, la Police Municipale de Yutz a une nouvelle fois démontré son engagement de proximité en intervenant au sein de la résidence Les Bleuets, à l'occasion d'une session de sensibilisation dédiée aux risques d'escroquerie. Organisée à la suite de plusieurs faits de malveillance récemment signalés, cette rencontre a rassemblé une trentaine de résidents autour d'un objectif clair : mieux comprendre les pratiques frauduleuses et adopter les bons réflexes pour s'en prémunir.

Animée par la cheffe de la Police Municipale et un gardien-brigadier, cette action s'inscrit pleinement dans la mission de prévention portée par la Ville. Les échanges ont permis d'aborder de manière concrète les différentes formes d'escroqueries, qu'elles soient liées à des démarchages à domicile, à des appels téléphoniques frauduleux ou à des sollicitations numériques.

Les intervenants ont rappelé plusieurs principes essentiels pour se protéger au quotidien : rester vigilant quant à ses effets personnels, s'équiper de dispositifs adaptés tels que des téléphones sécurisés pour seniors, la plateforme Voisins Vigilants et surtout ne jamais divulguer d'informations confidentielles, notamment bancaires.

Au-delà des conseils pratiques, cette rencontre a également donné lieu à un temps d'échange particulièrement riche. Plusieurs résidents ont partagé des situations vécues, permettant aux agents d'apporter des réponses personnalisées et, le cas échéant, d'orienter les victimes vers les démarches appropriées, notamment en matière de dépôt de plainte.

Par cette action, la Police Municipale réaffirme son rôle central dans la prévention et l'accompagnement des habitants, en particulier des publics les plus exposés. Une présence de terrain essentielle, contribuant à renforcer le sentiment de sécurité et à créer un lien de confiance durable avec la population.

UN PARTENARIAT EN FAVEUR DE L'INCLUSION DES JEUNES

La Ville de Yutz a récemment signé une convention de partenariat avec la Fondation Vincent de Paul, à travers l'Institut Médico-Éducatif (I.M.E.) de Rettel, afin de développer des actions communes en faveur de l'inclusion et du vivre-ensemble.

Ce dispositif prévoit l'organisation de temps de rencontre réguliers entre les enfants accueillis en périscolaire et des jeunes accompagnés par l'I.M.E. Encadrés par un éducateur spécialisé, ces moments partagés organisés tous les quinze jours, le mardi, sur des séances d'environ 1h30, permettront de proposer des activités ludiques favorisant la coopération, la découverte de l'autre et la sensibilisation au handicap.



Cette initiative vise à encourager la socialisation, à valoriser les différences et à offrir aux jeunes participants une expérience enrichissante et inclusive. Un bilan sera réalisé en fin de période afin d'évaluer les bénéfices de ce partenariat.

Ce projet vient enrichir l'offre périscolaire en proposant des expériences collectives favorisant l'apprentissage du vivre-ensemble.

Cérémonie en l'honneur des **FORCES VIVES 2026 !** cap sur les ambitions du nouveau mandat



Organisée à l'amphY, la cérémonie en l'honneur des forces vives a réuni de nombreux acteurs engagés dans la vie locale : élus, représentants associatifs, entrepreneurs, agents municipaux, enseignants, commerçants ou encore professionnels de santé et sapeurs pompiers. Un temps de rencontre illustrant la vitalité du territoire et la diversité de celles et ceux qui contribuent au quotidien à son dynamisme.

Aux côtés des élus, Madame le Maire, Clémence POUGET, a salué cet engagement collectif, en rappelant le rôle essentiel de chacun dans la construction d'une ville attractive, solidaire et tournée vers l'avenir.

Cette édition s'inscrit dans une nouvelle étape pour la commune, marquée par le lancement du mandat 2026-2033 et la présentation des grandes orientations qui guideront l'action municipale dans les années à venir.

Dans la continuité des actions engagées, plusieurs priorités ont été mises en avant :

▪ **Des équipements publics modernisés**, avec notamment l'extension de l'École Municipale de Musique et la perspective d'un Hôtel de Ville rénové et regroupé, afin d'améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail des services.

▪ **Un développement urbain maîtrisé**, conciliant attractivité, préservation des espaces et requalification des friches, dans le respect des objectifs environnementaux. Cette dynamique s'accompagnera d'une réflexion à long terme sur l'évolution de certains secteurs structurants du territoire.



▪ **L'entretien et la modernisation des voiries** constitueront également une priorité forte, avec un programme d'investissement conséquent visant à améliorer durablement la sécurité et le confort des déplacements dans l'ensemble des quartiers.

▪ **Le cadre de vie reste au cœur des préoccupations**, avec la poursuite de la végétalisation, le développement des espaces de loisirs et l'amélioration de la propreté urbaine. Dans le même esprit, le soutien au commerce de proximité et aux services du quotidien continuera d'être affirmé.

▪ **Les mobilités** feront l'objet d'une attention particulière, avec le déploiement progressif du Bus à Haut Niveau de Services, le développement des liaisons entre quartiers et la poursuite des aménagements en faveur des mobilités douces.

▪ **La tranquillité publique** demeure également un axe prioritaire, avec le renforcement des moyens de la Police Municipale, l'évolution des dispositifs de vidéoprotection et la mise en place d'actions de prévention renforcées.

▪ Par ailleurs, la Ville poursuivra ses efforts en matière de **transition énergétique** et de gestion responsable, à travers le développement de solutions durables visant à réduire les coûts de fonctionnement et l'empreinte environnementale.

▪ **La dynamique associative, culturelle et sportive** continuera d'être soutenue, avec l'ambition de renforcer l'accessibilité des pratiques, de valoriser l'engagement bénévole et de développer de nouveaux événements fédérateurs.

▪ **Une attention particulière sera également portée à la jeunesse et aux familles**, avec la modernisation des équipements scolaires et périscolaires, ainsi que le développement d'actions favorisant la participation des jeunes à la vie locale.

▪ **La solidarité et la cohésion sociale** resteront au cœur de l'action municipale, à travers le renforcement des dispositifs d'accompagnement, le développement d'initiatives intergénérationnelles et une attention accrue portée aux publics les plus fragiles.

▪ **La coopération avec Thionville Fensch Agglomération** s'inscrit également comme un levier essentiel pour accompagner les grands projets structurants du territoire, notamment en matière de développement économique, de santé et d'enseignement supérieur.

La cérémonie a également permis de rappeler les réalisations récentes et la dynamique engagée au cours des dernières années, traduisant une volonté constante d'adapter la ville aux évolutions de ses usages et aux attentes de ses habitants.



La soirée s'est conclue par un moment convivial, favorisant les échanges entre les participants et renforçant les liens entre les différents acteurs du territoire afin de fédérer les énergies locales et de poursuivre, collectivement, une trajectoire ambitieuse au service des Yussois, le tout porté en musique par Fabien et Audrey GUISSÉ, dont la prestation a contribué à la qualité et à la chaleur de ce temps de rencontre.

ILS ONT FAIT RAYONNER YUTZ !

Un hommage particulier a également été rendu aux Yussois qui, par leurs actions et réussites en 2025, ont contribué au rayonnement de notre ville, qu'il s'agisse d'engagement associatif, de performances sportives, de parcours artistiques, d'initiatives citoyennes ou encore de réussites académiques et professionnelles.



▪ **CLAUDE THUILLIER ET JEAN-FRANÇOIS TRITSCHLER**
Initiateurs du mémorial dédié aux victimes du nazisme et de la germanisation forcée



▪ **CÉLIA LORY**
Miss Moselle 2026



▪ **ANISSA FOSSO**
Jeune chanteuse, participante à l'émission « Prodiges »



▪ **CAMILLE LEZZIERO ET SA CLASSE DE CM1-CM2 (ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY)**
Lauréate du concours national « Dessine ton Roland-Garros »



▪ **LOUNES CHERNOUH**
Ancien président de l'US Yutz



▪ **MAXIME LORRAIN**
Médaille d'or aux Championnats de France des métiers (tournoiement des métaux)



▪ **ALAIN SCHEID**
Fondateur et ancien président de l'association YAQA



▪ **AXEL MARCHAL ET CLÉMENT SCHALK**
Étudiants de l'IUT Thionville-Yutz, porteurs du projet « CleanWaves Technologies »



▪ **JEAN-JACQUES GIROLDI**
Ancien président du TC Aéroparc, pour son engagement bénévole

LES EMPHΘ RYTHMES

SAM. 9
MAI

2026



Le samedi 9 mai 2026, la Ville de Yutz accueillera une nouvelle édition de son grand rendez-vous des arts de rue, devenu au fil des années un temps fort de la vie culturelle locale.

Pour l'occasion, l'avenue des Nations et l'esplanade de la Brasserie se métamorphosent en un vaste espace d'expression artistique à ciel ouvert, où se succéderont spectacles et déambulations tout au long de la journée. Artistes, compagnies et créateurs investiront l'espace pour offrir au public des propositions

variées, accessibles à tous. Cirque, théâtre, musique, danse ou encore performances visuelles viendront rythmer cet événement placé sous le signe de la découverte, du partage et de la proximité entre artistes et spectateurs.

Conçue comme une expérience immersive, cette journée invite chacun à se laisser surprendre, à flâner au gré des représentations et à vivre la culture autrement.

15h00-22h30

les déambulations

▪ CIE DERAÏDENZ - LA DAME BLANCHE
15h00 - 19h00 (40 min)

▪ CIE DES QUATRE SAISONS - JOSÉPHINE ET SES DRAGONNEAUX
15h00 - 17h30 (1h00)

▪ CIE RATAFIA THÉÂTRE - LES FANTASTY
15h30 - 19h15 (45 min)

▪ CIE FABULEUSE FAMILY - LES FRÈRES BELLEVUE
15h45 - 18h15 - 20h15 (45 min)

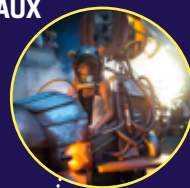
▪ CIE BRIC À BRAC - ROUGE SAUVAGE
16h00 - 17h45 - 19h30 (40 min)

▪ CIE DES QUATRE SAISONS - LUËS ANNÉE ZÉRO
16h30 - 18h45 - 20h30 (30 min)

▪ SYSTÈME PAPRIKA - KRAKEN ORCHESTRA
17h00 - 20h15 (25 min)

▪ THE FABRIC OF FANTASY SHOW
17h00 - 18h30 - 20h45 (30min)

▪ CIE REMUE-MÉNAGE - PARADE AMOUREUSE
21h00 (1h30), de l'église vers l'esplanade de la Brasserie



14h00-21h00 les scènes



■ LES JOSIANES - JOSIANES

Un moment déjanté et interactif à 14h-15h (50 min), SCÈNE A



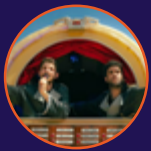
■ LOMBRIC SPAGHETTI - GUM OVER

Un moment déjanté et physique à 16h15 et 20h30 (40 min), SCÈNE B



■ CIE TAC O TAC - CONQUÊTE SPÉCIALE

Une performance rythmée à 15h30 et 20h (30 min), SCÈNE C



■ CIE PROGÉNITURE - ALLÔ

Une immersion théâtrale originale en continu de 15h30 (3 h) et 19h45 (1 h), SCÈNE D



■ THÉÂTRE FAITS DIVERS - HUMAN JUKE-BOX

Un spectacle participatif et musical à 15h et 18h30 (45 min), SCÈNE F



■ AHUMA PRODUCTIONS - BANANA'O'RAMA

Un spectacle festif et vitaminé à 17h30 et 20h (45 min), SCÈNE G

14h00 Spectacle d'ouverture



■ LES JOSIANES ESPLANADE DE LA BRASSERIE

Un spectacle de rue qui mêle cirque, danse et danse verticale sur fond d'humour décalé, mêlant acrobaties, chorégraphies endiablées et chants polyphoniques

22h30-23h30 Spectacle de clôture



■ FOLIES - REMUE-MÉNAGE ESPLANADE DE LA BRASSERIE

« DU CHAOS NAÎT UNE ÉTOILE »

Ce spectacle plein de frénésie, de joie et d'exubérance a été créé pour vous faire découvrir ces folies.



+ D'INFOS SUR :
WWW.VILLE-YUTZ.FR



le plan

14h00-21h00 le ludopolis

ANIMÉ PAR LES

ASSOCIATIONS YUSSOISES !

Venez découvrir une multitude d'activités ludiques et festives grâce à leur engagement continu au Ludopolis !

14h00-23h00

la Rue gourmande

RESTAURATION AVENUE DES NATIONS



ENSEMBLE, TOUS ACTEURS, TOUS CITOYENS

La Ville de Yutz met en place l'action « Ensemble, Tous acteurs, Tous citoyens », un dispositif destiné à sensibiliser les participants aux enjeux de la citoyenneté et à encourager leur engagement au sein de la vie locale.



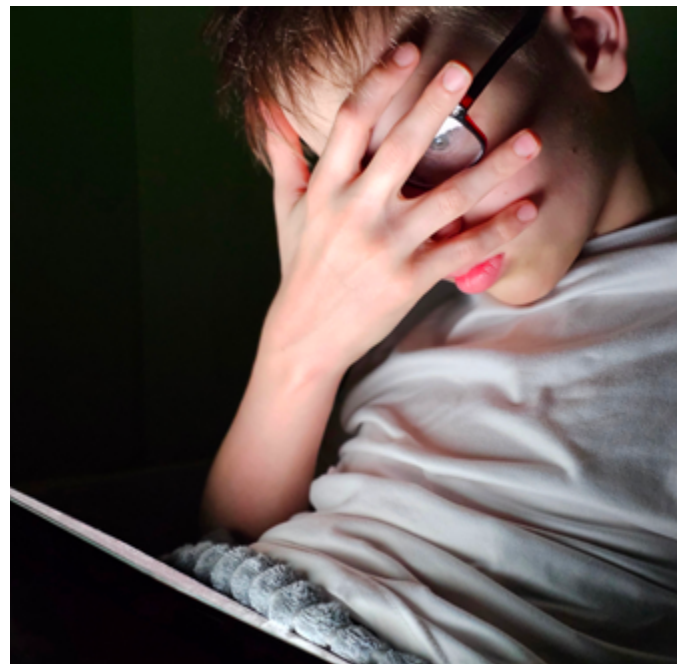
Ce programme propose un parcours structuré autour de temps d'échanges et d'ateliers permettant de mieux comprendre le fonctionnement des institutions, de découvrir les richesses culturelles du territoire et de rencontrer des acteurs locaux engagés. L'objectif est de donner à chacun les clés pour s'impliquer, s'exprimer et prendre part activement à la vie de la cité.

Organisée à raison d'une séance hebdomadaire, majoritairement les mardis matin, l'action se déroulera au Foyer de Haute Yutz (7, rue de l'Ancienne Mairie). Elle s'appuie sur une approche collective favorisant le partage d'expériences, la découverte et la construction d'un parcours citoyen.

Avec cette initiative, la Ville tend à renforcer le lien social, à valoriser l'engagement et permettre à chacun de devenir pleinement acteur de son territoire.

Pour tout renseignement contactez le CCAS :
☎ 03 82 82 26 15 - ✉ ccas@mairie-yutz.fr

PRÉVENTION DE L'USAGE DES ÉCRANS



Dans un contexte où les écrans occupent une place de plus en plus importante dans le quotidien, la question de leur usage, notamment chez les plus jeunes, suscite de nombreuses interrogations.

Afin d'informer, d'échanger et de sensibiliser le public à ces enjeux, une table ronde consacrée à la prévention de l'usage des écrans se tiendra le **jeudi 12 juin prochain au Centre Social Ô Couleurs du Monde.**

Ouvert à tous, ce temps d'échange réunira plusieurs professionnels autour des questions liées aux pratiques numériques : impacts sur la santé, le sommeil, la concentration ou encore les relations sociales. Les intervenants proposeront également des repères concrets et des conseils pratiques pour accompagner enfants, adolescents et familles vers un usage raisonné des écrans.

Ce rendez-vous se veut avant tout un moment de dialogue, permettant à chacun de poser ses questions, de partager ses expériences et de mieux comprendre les enjeux liés aux outils numériques dans notre société.

La participation est libre et ouverte à tous les publics.

Pour tout renseignement contactez le Centre Social :
☎ 03 82 56 30 47 - ✉ casc-yutz@wanadoo.fr



RETOUR EN IMAGES : THÉ DANSANT

Dimanche 7 mars après-midi, l'amphY s'est transformé en véritable piste de danse à l'occasion d'un thé dansant intergénérationnel organisé par le Conseil des Enfants et des Jeunes, avec le soutien de la Direction de la Solidarité de la Ville. Près de 200 seniors de plus de 70 ans ont répondu présents pour partager un moment chaleureux et convivial.

La musique, assurée par le groupe **Abanito's**, a permis à chacun de trouver son rythme et de profiter pleinement de l'après-midi, sur la piste comme autour d'une tasse de

thé sur des airs de valse, tangos et autres madisons. Entre deux danses, les jeunes ont également proposé une animation originale en présentant trois fables contées en patois lorrain, avant de se mobiliser pour servir à table leurs aînés, dans un esprit de partage et de solidarité.

Comme à son habitude, ce rendez-vous a su rassembler les générations autour d'un moment de convivialité apprécié de tous, illustrant pleinement les valeurs de lien social et de vivre-ensemble portées par la Ville.

Un grand merci à l'ensemble des participants et des partenaires mobilisés, et toutes nos félicitations aux jeunes pour leur engagement et leur investissement dans la réussite de cet après-midi festif.

L'ESPACE SÉNIORS SE POURSUIT SALLE BESTIEN

La Ville de Yutz assure désormais l'organisation des après-midis goûter à destination des seniors, précédemment proposés par le Conseil des Sages. Ces rendez-vous conviviaux, appréciés pour leur ambiance chaleureuse, participent pleinement au maintien du lien social et au bien-vieillir sur le territoire.

Après une première rencontre organisée le 21 avril, marquée notamment par un temps d'échange intergénérationnel avec les enfants du centre aéré, **deux nouvelles dates sont programmées : les mardis 12 mai et 2 juin.** D'autres rendez-vous viendront compléter ce calendrier dans les mois à venir.



Ces animations, qui se déroulent désormais Salle BESTIEN afin de recevoir plus de participants, sont **destinées aux Yussoises et aux Yussois âgés de 70 ans et plus.**

L'inscription est obligatoire, dans la limite de 100 participants, à : **solidarite@mairie-yutz.fr** ou par téléphone au : ☎ **03 82 82 26 15**



CONSEIL MUNICIPAL DES SAGES : APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre du renouvellement du Conseil Municipal des Sages, la Ville lance un appel à candidatures pour le nouveau mandat qui débutera en septembre.

Cette instance consultative permet aux seniors de participer à la réflexion sur les enjeux de la commune et de formuler des propositions sur les sujets d'intérêt local.

Le Conseil sera composé de 33 membres et 5 suppléants et s'adresse aux Yussoises et aux Yussois âgés de 65 ans et plus, souhaitant s'investir au service de l'intérêt général.

Les candidatures sont à adresser à l'attention de Madame le Maire par courrier, par mail à l'adresse : cabinet@mairie-yutz.fr ou par téléphone au ☎ 03 82 82 26 88



ELECTIONS MUNICIPALES RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION



Dimanche 22 mars, la Ville de Yutz a officiellement ouvert un nouveau chapitre de sa vie démocratique à l'occasion de la séance d'installation du Conseil municipal, organisée à l'amphY. Cet événement, qui constitue une étape essentielle du fonctionnement des institutions locales, s'est déroulé en présence de nombreux habitants, ainsi que des familles et proches des élus.

Cette installation fait suite au scrutin municipal qui s'est tenu le dimanche 15 mars 2026. À l'issue de ce vote, la liste « **Le Renouveau Yussois** » a recueilli **63,88 %** des suffrages exprimés, contre **36,12 %** pour la liste « **Yutz 2026 : le changement avec vous !** », avec un taux de participation de 54,57 %. Ces résultats traduisent le renouvellement de la confiance des Yussoises et des Yussois envers l'équipe sortante.



Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, cette première réunion a permis de procéder à l'élection du Maire. À l'issue du vote des conseillers municipaux, **CLÉMENCE POUGET A ÉTÉ RÉÉLUE DANS SES FONCTIONS DE MAIRE DE YUTZ**. Elle a ensuite été officiellement installée, marquant ainsi la continuité de l'action municipale engagée lors du précédent mandat.

Dans le prolongement de cette élection, le Conseil municipal a fixé à l'unanimité le nombre d'adjoints au Maire, avant de procéder à leur désignation.



Neuf adjoints ont ainsi été élus : **Laurent SCHULTZ, Aurore PEXOTO, Pierre GRUNEWALD, Christelle FERRY, Pierre HENRIOT, Ouidade BOOG BOOG, Guy MÉLÉO, Anne MEYER et Olivier PERRIN**. Cette équipe municipale aura pour mission d'accompagner la mise en œuvre des politiques publiques locales et de porter les projets de la collectivité au cours du mandat.

La séance a également été marquée par la participation de **l'Harmonie municipale de Yutz**, qui a contribué à souligner le caractère solennel de cette installation à travers l'interprétation de La Marseillaise ainsi que de l'œuvre « Vive Yutz ».

Ce Conseil Municipal d'installation acte ainsi le début du nouveau mandat. Il ouvre une période de travail collectif au service du territoire, dans laquelle l'ensemble des élus, qu'ils siègent dans la majorité ou dans l'opposition, seront appelés à s'investir pleinement pour répondre aux enjeux locaux et accompagner le développement de la commune, dans l'intérêt des Yussoises et des Yussois.

LE CONSEIL MUNICIPAL

LE MAIRE :

Clémence POUGET
Maire de Yutz



LES ADJOINTS ET CONSEILLER SPÉCIAL :



Laurent SCHULTZ
Transition énergétique et
mobilités, communication et
développement économique



Aurore PEXOTO
Ressources humaines et
valorisation des compétences



Pierre GRUNEWALD
Solidarité, Habitat,
Emploi, Santé et Culte



Christelle FERRY
Finances



Pierre HENRIOT
Développement numérique
et Sports



Ouidade BOOG BOOG
Séniors, Relations
intergénérationnelles, Handicap



Guy MÉLÉO
Aménagement de la ville
et cadre de vie



Anne MEYER
Jeunesse,
Affaires scolaires et périscolaires



Olivier PERRIN
Culture et vie associative



Manu MORGNY
Conseiller spécial
délégué à la sécurité

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE MAJORITAIRE **LE RENOUVEAU YUSOIS**



Christelle FRISCH
Conseillère municipale
en charge de l'état civil



Isabelle SCHMISSER
Conseillère municipale



Charles MEYER
Conseiller municipal
en charge de la mémoire
combattante



Bénédicte GUERDER
Conseillère municipale



Christian MERTZ
Conseiller municipal
en charge de la gestion
patrimoniale



Sylvie ÉMO
Conseillère municipale



Francis BRACH
Conseiller municipal



Stéphanie SEPANS
Conseillère municipale



Abdelkader MAMMAR
Conseiller municipal



Isabelle HEBTING
Conseillère municipale



Maxime SANSALONE
Conseiller municipal



Fabienne FARLOT
Conseillère municipale



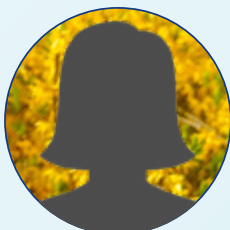
Vincent DROINEAU-EYL
Conseiller municipal



Pauline LAMBOUR
Conseillère municipale



Maurice ANNANE
Conseiller municipal



Marion WEBER
Conseillère municipale

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE MINORITAIRE **YUTZ 2026 :** **LE CHANGEMENT AVEC VOUS !**



Laurent SADLER
Conseiller municipal



Gilles GOESS
Conseiller municipal



Pascal GRIMMER
Conseiller municipal



Tania FRESTLER
Conseillère municipale



Valérie SZCZEPANIAK
Conseillère municipale



Jonathan WOLF
Conseiller municipal

Les travaux **DANS LA VILLE**



TRAVAUX PISTES CYCLABLES

Afin de renforcer la sécurité des usagers et de poursuivre son engagement en faveur de la transition énergétique, la Ville a procédé, fin février, à l'installation de 13 nouveaux mâts d'éclairage public le long de la piste cyclable reliant la rue de L'Aviation à l'avenue des Nations.

D'une hauteur de quatre mètres, ces équipements installés par l'entreprise CITEOS fonctionnent à l'énergie solaire. Dotés de panneaux photovoltaïques et de batteries intégrées, ils assurent un éclairage LED continu, y compris en cas de faible ensoleillement.

Le montant de ces travaux s'élève à : **53 892 € TTC**



UN CANIPARC À L'AÉROPARC

La Ville met à disposition un caniparc à l'Aéroparc, à proximité immédiate des jardins familiaux et accessible depuis la rue de la République.

Cet espace, d'une superficie d'environ 1 200 m², est dédié aux chiens et à leurs propriétaires. Il offre un lieu sécurisé permettant aux animaux de se dépenser en toute liberté, dans un environnement adapté et respectueux des autres usagers du parc.

À terme, le site sera équipé d'agrès ludiques et d'entraînement, favorisant l'activité physique et la socialisation des chiens, tout en contribuant au bien-être animal.



PROGRAMME DES TRAVAUX RUE DE LA PÉPINIÈRE

Dans la continuité des opérations menées rue Anatole FRANCE, rue Léon ROYER, ainsi que des travaux actuellement en cours rue Henri DUNANT, le programme de requalification des voiries se poursuit avec la rue de la Pépinière.

La Ville engage ainsi un programme complet de requalification, articulé en plusieurs phases entre 2026 et 2028.

Les travaux débuteront par la **rénovation des réseaux d'assainissement, menée par Thionville Fensch Agglomération, du 13 avril à fin juin 2026**. Ils se poursuivront avec la modernisation du **réseau d'eau potable, de juillet à décembre 2026**. Enfin, **l'année 2027 sera consacrée à la requalification de la voirie**, incluant :

- l'enfouissement des réseaux,
- la création de stationnements,
- l'aménagement d'une voie cyclable.

Ce projet intègre également une dimension environnementale forte, avec la **gestion des eaux pluviales** par infiltration et le **développement d'espaces verts**. Il **bénéficie du soutien de partenaires institutionnels, dont le SISCODIPE et l'Agence de l'Eau**.

Selon l'avancement des chantiers, des déviations ponctuelles seront mises en place pour les transports, et une information spécifique sera diffusée aux riverains à chaque étape.



Les entreprises intervenantes veilleront par ailleurs à garantir la sécurité des usagers tout au long des travaux.

Les interventions seront sectorisées :

- Les travaux d'assainissement concerneront la portion comprise **entre les rues Président ROOSEVELT et Saint-Éloi**,

- Ceux liés à l'eau potable s'étendront de la **rue du Président ROOSEVELT à l'agence postale communale**.

- Les aménagements de voirie et l'enfouissement des réseaux porteront sur un périmètre élargi, incluant également **la rue du Vieux Bourg jusqu'au croisement avec la rue PASTEUR**.

INAUGURATION RUE LÉON ROYER



Samedi 7 mars, en fin d'après-midi, Madame le Maire, entourée des élus du Conseil municipal et de Jean-Marie MIZZON, sénateur de la Moselle, a procédé à l'inauguration officielle de la rue Léon ROYER, marquant l'aboutissement de plusieurs mois de travaux de requalification.

Cette opération d'envergure a permis de transformer en profondeur cet axe du quotidien, auparavant fortement dégradé, afin d'offrir aux habitants **un espace public modernisé, plus sûr et plus agréable à vivre**. Pensé dans une logique de durabilité, le projet intègre à la fois **des aménagements techniques, paysagers et fonctionnels**.

Les travaux ont notamment porté sur **l'enfouissement des réseaux secs, la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi que la requalification complète des aménagements de surface**. Une attention particulière a été portée à la sécurisation des déplacements, avec la création de **cheminements adaptés pour les piétons et les cyclistes**, ainsi qu'un reprofilage de la chaussée et des trottoirs depuis la rue ROOSEVELT.



Dans une **démarche environnementale** affirmée, le projet a permis la **désimperméabilisation** et la **végétalisation** de la rue ainsi que la **plantation de six arbres** afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et de renforcer la présence du végétal en ville.

D'un montant total de 400 000 €, cette opération a été réalisée avec le soutien du **SISCODIPE** et de **Thionville Fensch Agglomération** pour les interventions liées à l'eau potable et à l'assainissement.

La Ville de Yutz poursuit, à travers cette requalification, son engagement en faveur d'un aménagement urbain qualitatif, conciliant sécurité, attractivité et transition écologique, au bénéfice direct des habitants.



→ CÉRÉMONIE DES ARBRES DE NAISSANCE

Samedi 7 mars, la Ville de Yutz a mis à l'honneur 80 nouveaux-nés lors de la cérémonie des arbres de naissance organisée à l'Aéroparc.

Les plaques sur lesquelles figurent les prénoms et dates de naissance ont été dévoilées, tandis que Madame le Maire a énuméré le nom de chaque enfant. Comme le veut la tradition, **un arbre a été planté pour chaque mois**, de septembre 2025 à janvier 2026 (Tulipier, Thuya, Sophora, Gainier, Amandier), inscrivant symboliquement ces naissances dans le paysage yussois.

Un prochain rendez-vous est d'ores et déjà fixé en fin d'année pour accueillir de nouveaux enfants.



RENDEZ-VOUS GOURMAND ET CRÉATIF



Vendredi 12 juin, la Ville de Yutz accueillera le Marché des saveurs et de la création artisanale sur l'esplanade de la Brasserie, de 16h à 22h.

Organisé par l'**association des commerçants Yutz'Actif**, cet événement mettra à l'honneur les savoir-faire locaux et la richesse de la création artisanale. Producteurs, artisans et créateurs seront présents pour proposer au public une sélection variée de produits du terroir, de spécialités gourmandes et de créations originales.

Parmi les exposants attendus, les visiteurs pourront découvrir une offre diversifiée :

- Produits du terroir et boissons avec notamment des brasseries locales (La Bag, Brasserie Ovata), des créations autour du rhum (Kenzo et Oliana, Cœur de Pirate), des jus de pommes et confitures (Linster), ainsi que des propositions originales comme l'eau Blinger ou encore du thé alcoolisé.
- Salaisons avec Les Galices.
- Créations artisanales, textiles et crochet avec Macamine, Les Cousettes de Magalie, L'Essence des Rêves ou encore Mélodie Hook.
- Travail du bois et gravure avec Ant Animation, L'Atelier de Val des Anges et L'Atelier de Bitcherland.
- Bougies artisanales avec Juki Candle et Sepharin.
- Bijoux et accessoires avec Mon Côté Créatif, Iloe, By Adèle et La Grange des Merveilles.
- Restauration sur place avec Mangia Escapade Pizza et L'Épicerie Les Balkans, pour prolonger la découverte autour de saveurs variées.

Ce marché invitera habitants et visiteurs à flâner entre les stands, à échanger avec les exposants et à profiter d'une ambiance chaleureuse en cœur de ville.

L'association Yutz'Actif, avec le soutien de la Ville, contribue à dynamiser le commerce local et à valoriser les talents du territoire. Le public est invité à venir nombreux profiter de ce rendez-vous placé sous le signe du partage et de la découverte.

Saison CULTURELLE 2025-26



**BILLETTERIE
EN LIGNE SUR**
www.lamphy.ville-yutz.fr

Renseignements & informations :
✉ : lamphy@mairie-yutz.fr ☎ : 03 82 56 14 15
www.lamphy.ville-yutz.fr



Dans l'attente de la présentation de la nouvelle saison culturelle de la Ville cet été, nous vous invitons à profiter des deux derniers rendez-vous de la programmation 2025-2026, deux temps forts qui viendront clôturer cette saison riche en découvertes artistiques, en émotions partagées et en moments de convivialité.



→ UN NORMAND À PARIS

Mardi 5 mai 2026 - 20h30 - l'amphY // Théâtre

Comme beaucoup de parisiens, Camille sous-loue son appartement pour mettre un peu de beurre dans les épinards.

Elle reçoit aujourd'hui même son nouveau locataire : Gérard, un Normand, peu soucieux d'aller visiter la capitale et plutôt décidé à jouer les incrustes !

Et voilà qu'en plus débarque Fred, l'ex de Camille ! Une colocation à 3 qui s'annonce explosive !

Texte : Edouard Mutez | Mise en scène : Florence Fakhimi
Avec : Florence Fakhimi, Vincent Varinier et Fabrice Pannetier



→ GALA DE DANSE MIXITÉ

Samedi 6 juin 2026 - 19h30 - l'amphY // Danse

Chaque année, l'association Mixité rassemble ses partenaires et les passionnés de danse urbaine autour d'un gala devenu un rendez-vous incontournable du territoire. Entièrement dédié à la culture hip-hop et plus particulièrement au break dance, cet événement met à l'honneur une discipline à la fois artistique, sportive et profondément ancrée dans les valeurs de partage et de respect.

Sur scène, les différents groupes de danse de la région se succèdent pour offrir au public des performances dynamiques et créatives. Chorégraphies collectives, démonstrations techniques, power moves spectaculaires et freezes impressionnants rythment la soirée, révélant l'engagement, le travail et le talent des danseurs, qu'ils soient amateurs ou confirmés.





CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

À l'occasion de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, la Municipalité invite les habitants à se rassembler pour rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix.

Cette cérémonie, empreinte de mémoire et de reconnaissance, sera l'occasion de rappeler l'importance de transmettre aux générations futures les valeurs issues de cette page majeure de notre histoire.



Programme de la matinée :

- **11 h 00 :**
Rassemblement au Monument aux Morts
rue de l'Ancienne Mairie
- **11 h 30 :**
Défilé en cortège en direction de la M.J.C
rue de la Pépinière
- **12 h 00 :**
Cérémonie de clôture à la M.J.C
rue de la Pépinière

La population est chaleureusement invitée à participer à ce moment de recueillement et de mémoire collective.



La Ville organise une cérémonie le 14 juillet à 11h00 sur l'Esplanade de la Brasserie pour récompenser les lycéennes et lycéens ayant obtenu une mention « bien » ou « très bien » au baccalauréat 2026.

- Les mentions « très bien » recevront 100 €
- Les mentions « bien » recevront 50 €



Si vous êtes concerné(e), veuillez vous inscrire au service enseignement :

- 34 avenue DE GAULLE ou par mail à : scolaire@mairie-yutz.fr avant le 10 juillet 2026 à 17h00.

Les justificatifs à joindre sont

- le relevé de notes,
- un justificatif de domicile,
- un RIB (compte courant) à votre nom,
- une pièce d'identité.

Seuls les bacheliers présents ou représentés à la cérémonie seront récompensés. Aucun chèque ne sera délivré après cette cérémonie.

→ CONCERT HOMMAGE À PATRICK RIOLLET

Samedi 23 mai à 20h ▪ Salle BESTIEN

Disparu le 27 février 2026, Patrick RIOLLET laisse une empreinte profonde dans la vie musicale yussoise. Professeur apprécié et reconnu de l'École Municipale de Musique de Yutz depuis 2001, il était aussi un musicien talentueux, pianiste et arrangeur, salué pour sa sensibilité artistique, son exigence et sa générosité.

Figure essentielle du **MANNIJO Trio**, sa disparition marque également la fin de cette aventure musicale. Il y a 29 ans, leur premier concert avait eu lieu à Merzig, en Sarre, ouvrant un parcours artistique riche et profondément humain.

À travers ce concert hommage, c'est tout un pan de la vie musicale locale qui sera célébré, en souvenir d'un artiste dont les compositions savaient, selon les mots qui lui rendent si justement hommage, créer « **tout un univers de couleurs qui transporte le public d'un paysage musical à un autre : les compositions de Patrick RIOLLET touchent le cœur et l'âme avec énergie, nuances et surprises.** »



© crédits photos DR



→ CONCERT " SILENCE, ON CRAQUE ! "

Samedi 13 juin 2026 à 20h ▪ l'amphY

L'amphY accueillera un spectacle inédit proposé par l'École Municipale de Musique de Yutz, autour d'un thème aussi universel que captivant : les musiques de film.

Intitulé « **Silence, on craque !** », ce concert invite le public à plonger dans un véritable voyage émotionnel, où les grandes bandes originales du cinéma se mêlent à une mise en scène surprenante. Peur, rêve, amour, joie... autant d'émotions que les élèves et enseignants feront vibrer en direct, dans une création artistique originale.

Mais ici, rien ne se passe tout à fait comme prévu... Entre clins d'œil au cinéma, enchaînements inattendus et parti pris artistique décalé, ce spectacle promet une expérience vivante, immersive et résolument dynamique.

Porté par l'engagement des musiciens et la créativité des équipes pédagogiques, ce rendez-vous met en lumière le travail mené tout au long de l'année par l'École Municipale de Musique, dans un format accessible à tous.

Entrée gratuite, sur réservation uniquement
Billetterie de l'amphY ou en ligne : www.lamphy.com

HARMONIE MUNICIPALE DE YUTZ : 80 ANS DE MUSIQUE CÉLÉBRÉS EN 2026

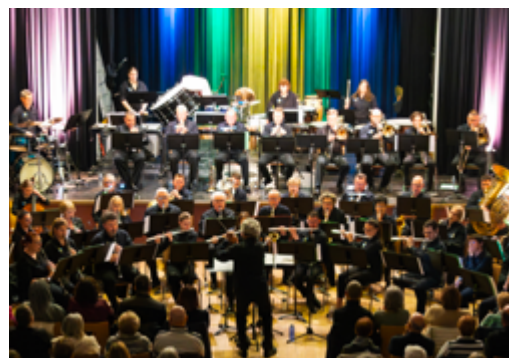
En 2026, l'Harmonie municipale de Yutz célèbre ses 80 ans d'existence. Huit décennies d'histoire, de transmission et d'engagement musical qui seront mises à l'honneur tout au long de l'année à travers plusieurs rendez-vous ouverts au public.

Fondée le 25 juillet 1946 sous l'impulsion de Léon ROYER, alors Maire, la société musicale est née de la fusion de plusieurs formations locales. Très vite, elle s'impose comme un acteur majeur de la vie culturelle, rassemblant plus d'une centaine de musiciens dès ses débuts. Au fil des années, malgré les évolutions du territoire, l'Harmonie a su préserver son dynamisme et son identité.

Aujourd'hui dirigée par **Gabriel Charles HENTZEN**, aux côtés de **Romain STÉPHAN**, elle réunit plusieurs dizaines de musiciennes et musiciens, poursuivant une tradition d'exigence et de partage.

Cette année anniversaire a débuté le 29 mars dernier avec le concert de printemps. Elle sera ponctuée de temps forts : une apparition surprise est d'ores et déjà annoncée début mai, suivie par un festival de musique à l'Aéroparc les 13 et 14 juin et un concert de gala à l'amphY les 10 et 11 octobre.

Autant d'occasions de célébrer 80 ans de musique au cœur de la vie yussoise.



L'association YPEM présente
Martin Palmeri
MISATANGO
80 choristes - 23 musiciens

- 6 juin 2026
20h30
Église St Nicolas
YUTZ

Réservation :

Direction : Willy FONTANEL / Lucille CRIÈRE
Mezzo-Soprano : Anne WEISHAR
Accordéon : Jérémie OLEJNICZAK

Chœurs Amatys, Voce Cantica et orchestre de l'École Municipale de Musique de Yutz et du Conservatoire Georges Brassens de Talange

Entrée : 10 € / - 18 ans : 5 €
Renseignements : 06 06 79 81 29

Ouverture des portes 45 minutes avant le début des concerts

→ MISATANGO

Samedi 6 juin à 20h30 - Église Saint-Nicolas

L'église Saint-Nicolas accueillera, le samedi 6 juin 2026, un concert exceptionnel autour de la Misatango du compositeur argentin Martín PALMERI. Ce rendez-vous musical s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'École Municipale de Musique de Yutz et le Conservatoire Georges BRASSENS de Talange.

Ce projet artistique d'envergure est porté par l'association YPEM et illustre la richesse des collaborations culturelles à l'échelle du territoire. Placée sous la direction artistique de Willy FONTANEL, directeur de l'École Municipale de Musique de Yutz et du chœur Amatys, l'interprétation réunira également Lucile CRIÈRE, à la direction du chœur de Talange. Sur scène, les chœurs Amatys (Yutz) et Voce CANTICA (Talange) uniront leurs voix, accompagnés d'un orchestre composé de 25 musiciens.

La distribution mettra également à l'honneur la mezzo-soprano Anne WEISHAR en soliste, ainsi que Jérémie OLEJNICZAK à l'accordéon, instrument emblématique de cette œuvre qui mêle avec intensité les codes de la musique sacrée et ceux du tango argentin.



INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE THIONVILLE FENSCH AGGLOMÉRATION

Judi 9 avril, la séance d'installation du Conseil communautaire de Thionville Fensch Agglomération s'est tenue au SPOT à Thionville. Cette réunion a marqué la mise en place de la nouvelle gouvernance intercommunale, avec l'élection du Président, des Vice-présidents et des assesseurs.

Composée de **79 conseillers représentant les 23 communes** du territoire, l'assemblée communautaire intègre huit représentants de la Ville de Yutz.

À cette occasion, **Clémence POUGET a été élue 2^e Vice-présidente, déléguée à l'aménagement du territoire et aux relations transfrontalières.**



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2026

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION (POINT N°26)

La Ville de Yutz confirme le maintien du taux d'imposition de la taxe foncière à 40,39 %, inchangé depuis 2015.

Dans un contexte économique marqué par des tensions inflationnistes et une évolution des charges pesant sur les collectivités, ce choix traduit la volonté de la municipalité de préserver le pouvoir d'achat des habitants tout en garantissant la continuité des services publics.

Ce maintien s'inscrit dans une gestion financière maîtrisée, permettant à la commune de poursuivre ses investissements et ses actions en faveur du cadre de vie, sans recourir à une augmentation de la fiscalité locale.

Laurent SCHULTZ a, quant à lui, été désigné 12^e assesseur, en charge de l'eau potable et des réseaux de chaleur.

Les autres conseillers communautaires représentant la commune sont :

Aurore PEXOTO, Pierre HENRIOT, Christelle FERRY, Pierre GRUNEWALD, Ouidade BOOG BOOG et Laurent SADLER.

Cette installation marque une nouvelle étape dans la structuration de l'intercommunalité, appelée à porter les politiques publiques et les projets structurants à l'échelle du territoire.





Merci pour votre confiance : poursuivre ensemble le renouveau de Yutz

Le 15 mars dernier, vous avez été 3 991 électeurs à accorder votre confiance au Renouveau Yussois, nous plaçant très largement en tête des élections municipales. Sur 14 bureaux de vote, notre liste est arrivée en tête dans 13 d'entre eux.

Nous souhaitons vous adresser un merci sincère. Ce résultat constitue une reconnaissance du travail engagé depuis 2020 pour notre commune et pour améliorer concrètement votre cadre de vie. Il renforce aussi notre responsabilité : poursuivre avec détermination le projet que nous portons pour Yutz.

Depuis l'élection, les équipes sont déjà pleinement mobilisées. Plusieurs projets avancent concrètement : l'extension du caniparc de l'Aéroparc et la requalification de la rue Henri Dunant arrivent à leur terme. Dans le même temps, conformément aux engagements pris pendant la campagne, les travaux de requalification des rues de la Pépinière et du Vieux Bourg débutent, afin d'améliorer le quotidien des habitants et de valoriser nos quartiers.

Avec l'arrivée des beaux jours, une nouvelle saison d'animations s'ouvre à Yutz, illustrant notre volonté de mener une politique d'animations ambitieuse, accessible à tous et présente dans tous les quartiers. Faire vivre la ville, soutenir le tissu associatif et proposer des rendez-vous conviviaux rassemblant les générations fait pleinement partie de notre vision d'une commune dynamique et attractive.

La saison débutera le 9 mai avec les Euphoryques, et se poursuivra avec de nombreux événements : les fêtes de quartier organisées par les associations locales, la marche gourmande du 7 juin portée par l'association SYMEC, le marché du terroir du 12 juin organisé par Yutz'Actif, ou encore la fête de l'été à la fin du mois de juin.

Cette période permet également de profiter de concerts ouverts à tous, proposés par l'École Municipale de Musique, avec des programmes variés et de grande qualité qui participent pleinement à la vitalité culturelle de notre ville.

Nous nous dirigerons ensuite vers les festivités du 14 juillet, grande fête populaire très appréciée avant de laisser place aux animations estivales de Yutz-Plage, devenues au fil des années un rendez-vous incontournable de l'été.

Un grand merci aux bénévoles associatifs ainsi qu'aux agents de la Ville, dont l'engagement et la collaboration permettent de faire de Yutz une ville vivante, dynamique et animée chaque week-end. Nous vous invitons à consulter l'agenda complet des manifestations et à venir nombreuses et nombreux profiter de ces événements organisés aux quatre coins de la ville, pour vous et avec vous.

Comme depuis 10 ans, les membres du Renouveau Yussois seront présents à ces rendez-vous pour échanger, danser et partager avec vous l'esprit convivial de Yutz.

**Les membres du Renouveau Yussois,
renouveau.yussois57@gmail.com**



Chères Yussoise, chers Yussois,

Nous tenons tout d'abord à adresser une nouvelle fois nos remerciements sincères aux **2 257** votants qui nous ont accordé leur confiance lors de ce scrutin municipal.

Avec **36,12 %** des suffrages exprimés, soit plus d'un votant sur trois, vous avez porté notre liste à un **niveau historique** qui marque une étape importante dans la vie démocratique de notre commune. Par votre vote, vous avez exprimé une attente forte de changement, de transparence et d'écoute. Nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous incombe désormais : représenter fidèlement votre voix au sein du conseil municipal.

Nos six élus dans l'ordre sur la photo, **Tania Ferstler, Jonathan Wolf, Laurent Sadler, Pascal Grimmer, Valérie Szczepaniak et Gilles Goess**, s'engagent à être une opposition sérieuse et constructive.

Nous veillerons à ce que les décisions soient prises dans l'intérêt général. Nous serons particulièrement attentifs à la **gestion des finances publiques**, en alertant sans hésitation sur toute dérive ou choix qui pourrait fragiliser l'avenir de notre commune.

La **sécurité** et la **propreté** de notre ville feront également partie de nos priorités parce qu'elles conditionnent directement la qualité de vie de chacun. Nous veillerons également à ce qu'aucun quartier de la ville ne soit oublié, afin que chaque habitant bénéficie de la même attention et des mêmes services.

Fidèles à nos engagements, nous resterons proches de vous, à votre écoute, et déterminés à défendre Yutz avec sérieux et conviction.

YUTZ 2026 : le changement avec vous !
contact@yutz2026.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE DIMANCHE 21 JUIN

🕒 : 15 h - 22 h - 📍 : Temple

Suite au succès de l'an passé, la paroisse protestante de Yutz renouvelle sa Fête de la Musique !

Rendez-vous dimanche 21 juin 2026, de 15h à 22h, au Temple protestant et dans le jardin du presbytère pour une après-midi et une soirée rythmées par des animations musicales variées avec restauration sur place (tartes flambées, boissons, gâteaux...).



CONSEIL MUNICIPAL MERCREDI 17 JUIN

🕒 : 18 h - 📍 : Salle Bestien

AGENDA DES MANIFESTATIONS

→ 10 mai

Concert Duo Amarilli

Paroisse protestante

🕒 : 16h 📍 : Temple protestant



→ 14 mai

Marche des 3 Clériaux

Compagnons de Saint Nicolas

🕒 : 8h à 13h 📍 : Val Joyeux

Sortie Vélo - ARS

🕒 : 10h à 21h 📍 : Place Emile Fritsch



→ 16 & 17 mai

Expo céramique

"Poupées japonaises"

CAPY

🕒 : 14h à 18h 📍 : Maison des Bains



→ 17 mai

Fête et balade dans les jardins

Le Jardin de Nicole

🕒 : 10h à 18h 📍 : Aéroport



→ 23 mai

Festival de musique

Harmonie Municipale

🕒 : 18h30 📍 : Aéroport



→ 24 mai

Compétition Twirling Bâton

Yutz Thionville Twirling Club

🕒 : 8h à 18h 📍 : Gymnase Mermoz

Challenge Gadi Mamoyo

US Yutz 1953

🕒 : 9h à 18h 📍 : Stade de la Forêt

Fête au bois de l'A.A.V.

🕒 : 12h30 à 19h

📍 : Rue de la Chapelle



→ 27 mai

Arts urbains - RawDogs

🕒 : 14h à 16h 📍 : Aéroport

Repair Café

Accorderie Vallée de la Fensch

🕒 : 14h à 17h 📍 : L'escale



→ 30 mai

30 ans du BASBY

📍 : Église Saint-Nicolas

Festival de musique de l'Harmonie

🕒 : 18h30 📍 : Aéroport



→ 3 juin

Arts urbains - RawDogs

🕒 : 14h à 16h 📍 : Aéroport



→ 5 juin

Technobot

🕒 : 8h à 17h 📍 : Gymnase Mermoz



→ 6 juin

Gala de danse Mixité

🕒 : 16h à 17h30 📍 : Amphy



→ 7 juin

Chasse au trésor - ADLO

Horaires 📍 : Quartier Olympe

Marche Gourmande - SYMEC

🕒 : 10h15 à 18h 📍 : Départ de Kuntzig



→ 10 juin

Loto - Allée du Rêve

🕒 : 14h à 17h 📍 : Les Bleuets



→ 13 juin

Festival de musique de l'Harmonie

🕒 : 12h à 18h15 📍 : Aéroport

Match de gala - Vieilles Tiges

🕒 : 15h à 23h 📍 : Stade Mermoz



→ 14 juin

Festival de musique de l'Harmonie

🕒 : 12h à 18h15 📍 : Aéroport



→ 17 juin

Conseil municipal

🕒 : 18h 📍 : Salle Bestien



→ 27 juin

Olympiades des enfants -

Help4Mada

🕒 : 9h à 17h 📍 : Aéroport

Fête de l'été de l'ARS

🕒 : 14h à 2h 📍 : Quartier Stockolms



→ 28 juin

Fête de l'été de la Société de

Gymnastique

🕒 : 11h à 19h 📍 : Salle Gabriel Antone



→ 2 juillet

Grande fête périscolaire

🕒 : 16h à 22h 📍 : Aéroport



→ 3 juillet

Soirée Tartes Flambées - SYMEC

🕒 : 18h à 22h 📍 : Aéroport

AGENDA de la M.J.C.

→ 20.05

- **Spectacle jeune public**

« La rose bleue d'Éléonore » 15h00

- 6€/personne

→ 22.05

- **Théâtre « Week-end à Paris »**

Par le Théâtre duo Les Tantans 20h30

- Entrée libre

→ 6 au 14 juin

Festival Poch' Théâtre 23^e édition

- Entrée libre



→ 16.06

- **Récital de guitare**

Par les élèves guitaristes de la M.J.C. 19h00

- Entrée libre

→ 20 & 21.06

- **Gala de danse Modern' Jazz**

20h00 (samedi) / 15h00 (dimanche)

→ 27.06

- **Exposition graphique « Le voyage de Bloom »**

Par élèves des ateliers d'illustration 15h00

- Entrée libre

→ 27.06 Théâtre

- **Une soirée, deux spectacles**

Par les élèves adultes de la M.J.C. 18h00

- Entrée libre

Renseignements et inscriptions :

M.J.C. la Pépinière

30 rue de la Pépinière

☎ 03 82 56 20 73

✉ accueil@mjc-yutz.com

🌐 www.mjc-yutz.com

PERMANENCES :



→ Médecin de garde



Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.



→ Pharmacies



Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou www.3237.fr)



→ Conciliateur de justice



Les permanences de Christine TACCONI, conciliateur de justice, se tiendront :

- Lundi 13 avril de 9h à 11h30
- Jeudi 23 avril de 14h à 16h30
- Lundi 4 mai de 9h à 11h30
- Mercredi 21 mai de 14h à 16h30
- Mercredi 1er juin de 9h à 11h30
- Jeudi 18 juin de 14h à 16h30

Mairie annexe - Complexe Saint Exupéry, 34 Avenue de Gaulle 1^{er} étage - salle CITADELLE - Bureau 102

Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour prendre rendez-vous.

→ L'Accorderie



L'accorderie tient une permanence les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14h à 16h30 au sein du Foyer des personnes âgées :

7 rue de l'Ancienne Mairie - 57970 - YUTZ

Une Accorderie vise à LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents.

→ L'A.V.F.



Permanence : mardi et jeudi dès 14 h à 17 h 00

✉ avf.yutz@gmail.com - ☎ 06 50 73 89 70 - 🌐 www.avfyutz.fr
Instagram : AVFYUTZ - Facebook : AVFYUTZ

53, rue de la République - 57970 YUTZ

La mission des AVF est d'accueillir en priorité les Nouveaux Arrivants dans nos villes et les personnes en recherche de lien social pour favoriser la création et le développement d'un réseau relationnel.

Mariages



Margaux BANAS et Adrien CANALE
le 11 avril 2026

Naissances



Suzanne SENETTE
née le 19 novembre 2025



Louise VOZZOLA DEGANIS
née le 23 février 2026



Léon REITZ
né le 20 mars 2026

Noces d'or



Marcelle et Raphaël KINTZINGER
le 5 avril 2026



Lénora LOUTZ
née le 22 mars 2026



Oscar LELIER
né le 4 avril 2026

100 ans !



Sophie VERONESE
le 14 mars 2026

Sa famille, entourée des élus, a eu la joie de célébrer, samedi 14 mars, les 100 ans de **Madame Sophie VERONESE**, première centenaire de l'EHPAD SAINTE-ELISABETH.

Un moment chaleureux et empreint d'émotion pour honorer ce cap exceptionnel.

Un siècle de vie célébré avec respect, admiration et convivialité.

Décès

16.02 Luigi AGOSTINO
 18.02 Frédéric KOSMALA
 19.02 Georges CONTI
 20.02 Gabrielle LACOUR née WEBER
 20.02 Serge CADOT
 25.02 Olivier HERGAT
 26.02 Alfred ALBRECHT
 27.02 Andrée JUNG née DESSEY
 02.03 Francine HOSY née MUNCH
 11.03 Mireille BENOIT née THILLOT

22.03 Boulaid ZAIT
 25.03 Noham TALHI
 28.03 Gérard PERRIN
 30.03 Ivanès GERMANY
 05.04 Chantal ROSSA née CHWILKOWSKI
 06.04 Rayan KALTERHERBERGER
 08.04 Michèle LOUIS née TRIFFAUT
 09.04 Ana REBIC née BELE
 12.04 Maria SAMPAIO née ALVES MEIRA
 17.04 Francesca TOSCANO née ARCUDI

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

Vous êtes mariés depuis 50 ans ou plus et souhaitez marquer cet événement exceptionnel ? Offrez-vous une célébration mémorable entourés de vos proches ! Contactez-nous pour revivre ensemble ces précieux instants d'amour et de complicité.

Plusieurs formules s'offrent à vous avec la présence des élus et de la presse :
 ▪ soit une fête familiale à l'occasion de laquelle ils se déplacent,
 ▪ soit le renouvellement de vos vœux au salon d'honneur de la mairie.

Pour tout renseignement :

Mairie de Yutz
 93 rue du Président Roosevelt
 57970 YUTZ
 ☎ 03 82 82 26 15
 accueil@mairie-yutz.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h-12h et 13h30-17h
 Fermé le jeudi matin

Le Service LOGEMENT

Le service Logement a pour mission d'être un service de proximité apportant l'écoute et l'aide au relogement des usagers.

La commune ne dispose pas de logements. Elle apporte un service à la population en facilitant les échanges avec les différents bailleurs publics.

→ Ai-je droit à un logement locatif social ?

POUR BÉNÉFICIER D'UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL VOUS DEVEZ :

- Être de nationalité française ou titulaire d'une carte de séjour en cours de validité.
- Louer le logement en tant que résidence principale.
- Ne pas excéder un niveau de ressources défini en fonction de votre composition familiale (les revenus de l'année N-2 sont pris en compte).

→ Comment puis-je déposer ma demande pour un logement locatif social ?

Vous pouvez enregistrer votre demande en ligne ou remplir un formulaire Cerfa à renvoyer par courrier ou déposer auprès d'un bailleur social.

Pour enregistrer votre demande en ligne, rendez-vous à l'adresse suivante : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>

Pour déposer une demande, seules deux pièces sont exigées :

- Le formulaire Cerfa 14069-4* de demande de logement social ;
- Une pièce d'identité (ou le cas échéant, un titre de séjour en cours de validité).

Pour plus de renseignements sur le suivi de votre dossier et la procédure d'attribution d'un logement locatif social, rendez-vous sur :

- www.demande-logement-social.gouv.fr
- www.thionville-fensch.fr/vivre-habiter/habitat-urbanisme/rechercher-un-logement-social
- www.ville-yutz.fr/colibri-wp/logement/

Mairie

107 Grand' rue
BP 50039 - 57971 Yutz Cedex
Tél : 03 82 82 26 82
www.ville-yutz.fr
accueil@mairie-yutz.fr

Horaires d'ouverture :

8h - 12h / 13h30 - 17h
9h - 12h le premier samedi de chaque mois
(État civil uniquement)

Mairie annexe Saint-Exupéry

34 avenue du Général de Gaulle
Tél : 03 82 82 26 82

Direction de la Solidarité CCAS

93 rue du Président Roosevelt
Tél : 03 82 82 26 15
solidarite@mairie-yutz.fr

Agence Postale Communale

67 rue du Stade
Tél : 03 82 56 43 00

Horaires d'ouverture :

lundi au samedi de 9h à 12h

Ateliers municipaux

2 rue de la Barrière
Tél : 03 82 82 26 89

Police municipale

Espace Commandant du Peuty
107 avenue des Nations
Tél : 03 82 56 15 34
www.yutz.portailcitoyen.eu

Bibliothèque municipale

34 avenue de Gaulle - 57970 Yutz
Tél : 03 82 56 22 66

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 15h - 17h30
Vendredi : 16h - 18h
Samedi : 9h - 11h30

BEAUX JOURS : RAPPEL DES RÈGLES ET OBLIGATIONS



Avec le retour des beaux jours, les activités extérieures reprennent et nécessitent une attention particulière afin de préserver la tranquillité publique et le cadre de vie.

Il est rappelé que tout bruit gênant, causé sans nécessité ou par défaut de précaution, est interdit de jour comme de nuit. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils bruyants (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, scies électriques...) doivent impérativement respecter les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 19 h 30
- Le samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Par ailleurs, l'entretien des abords de son habitation relève de la responsabilité de chaque riverain. À ce titre, chacun est tenu de :

- Nettoyer et désherber les trottoirs situés devant son domicile
- Élaguer arbres, haies et plantations afin qu'ils ne débordent pas sur la voie publique ou chez les voisins
- Maintenir les caniveaux dégagés pour assurer le bon écoulement des eaux pluviales
- Ramasser feuilles et déchets pouvant gêner la circulation ou nuire à la propreté
- Assurer, en période hivernale, le déneigement et le salage des trottoirs

Le respect de ces règles est une obligation pour tous. Il contribue à garantir la sécurité, la propreté et la qualité de vie au sein de la commune.

Plus d'informations sur :

<https://www.ville-yutz.fr/2020/07/07/rappel-lutte-contre-le-bruit/>



→ Mots mêlés

P	X	D	F	T	L	U	P	L	U	I	E	V	B
G	A	Z	L	É	C	L	O	S	I	O	N	U	F
J	V	P	B	D	F	A	R	B	R	E	N	L	L
A	P	Z	I	D	Z	R	A	J	J	M	A	G	E
R	Z	M	X	L	P	A	A	Q	L	S	T	H	U
D	J	S	P	P	L	L	W	G	H	B	U	A	R
I	B	O	L	V	J	O	A	F	R	Z	R	G	O
N	F	L	M	K	B	I	N	D	Y	A	E	A	N
P	O	E	R	P	O	L	L	E	N	O	N	I	D
K	M	I	M	W	N	U	N	Q	Y	Y	W	C	R
O	N	L	C	J	F	F	V	E	R	D	U	R	E
E	R	E	N	O	U	V	E	A	U	A	S	G	Y
D	F	T	B	O	U	R	G	E	O	N	S	D	O
P	R	I	N	T	E	M	P	S	L	N	K	G	U

- ARBRE
- BOURGEON
- FLEUR
- FRAGRANCE
- JARDIN
- NATURE
- PAPILLON
- PLUIE
- POLLEN
- PRINTEMPS
- RENOUVEAU
- SOLEIL
- VERDURE
- ÉCLOSION



→ Jeu des 7 différences !



LES EMPHΘ RYQUES

SAM. 9
MAI 2026



FESTIVAL DES
ARTS DE RUE

AVENUE
DES NATIONS
& ESPLANADE
DE LA BRASSERIE
YUTZ



Ville de YUTZ